

VENTE
34, Rue Tupin
LYON

L'Avant-Garde

JOURNAL DES FRANCS-TIREURS

BOITE
92, Rue Mercière
LYON

ABONNEMENTS : Un an, 10 fr. ; trois mois, 2 fr. 50 c. — Au Bureau des journaux, 34, rue Tupin, Lyon.

Nous publions aujourd'hui
la Chanson primée du deu-
xième tournoi chantant de
l'Avant-Garde.

MENUS PROPOS

D'UN FRANC-TIREUR

Signes des Temps!...

Ernest Renan termine l'avant-dernier chapitre de la belle étude sur Jésus par cette magnifique prosopopée :

« Repose dans ta gloire, noble initiateur. Ton œuvre est achevée; ta dignité est fondée. Désormais, hors des atteintes de la fragilité, tu assisteras, d'haut de la paix divine, aux conséquences infinies de tes actes. Au prix de quelques heures de souffrance, qui n'ont pas même atteint ta grande âme, tu as acheté la plus complète immortalité. Pour des milliers d'années le monde va relever de toi! Drapeau de nos coutumes, tu seras le digne auteur duquel se livrera la plus ardente bataille; mille fois plus vivant, mille fois plus aimé depuis ta mort que durant les jours de ton passage ici-bas, tu deviendras à tel point la pierre angulaire de l'humanité, qu'arracher ton nom de ce monde serait l'ébranler jusqu'aux fondements. Entre toi et Dieu on ne distinguera plus. Pleinement vainqueur de la Mort, prends possession de ton royaume où te suivront, par la voie que tu as tracée, des siècles d'adorateurs! »

Jamais je n'ai pu lire sans une émotion attendrie et mâle, tout à la fois, cet hommage sublime rendu au grand Libérateur par un penseur libre, par un *ex-communicé*. J'ai pensé que vous admireriez comme moi cet éloquent passage, et voilà pourquoi je l'ai transcrit en tête de cette feuille « légère » et frondeuse, mais où ce qui est digne de respect est respecté, où ce qui est grand est admiré, honorable honoré.

Seulement, nous entendons rendre l'honneur, l'admiration et le respect comme il convient à des hommes libres, — à des hommes; — et, reportant notre esprit vers ce grand drame accompli il y a dix-huit cent soixante-dix ans, nous inclinant devant la figure du grand Imolé des Pharisiens et du Prince des prêtres d'alors, nous déclarons ne pas comprendre en quoi il peut être injurieux

pour sa mémoire de manger — le jour de l'anniversaire de sa mort, — ceci plutôt que cela.

Et quand nous entendons les clameurs de réprobation que croient devoir pousser certains personnages quand on parle devant eux de manger gras le vendredi-saint;

Quand nous voyons, en face d'une telle énormité, les bonnes femmes se signer comme en face d'un sacrilège diabolique;

Quand nous voyons M. Paul Granier de Cassagnac anathématiser en langage des balles l'illustre Sainte-Beuve, lui reprocher un acte de sa vie murée et s'en aller hurlant qu'il a « lapidé le Crucifié avec des os de gigot; »

Quand nous entendons les rédacteurs de toutes les *Union*, *Décentralisation* et autres *Semaines* ou *Semelles religieuses* faire chorus avec le Cassagnac, agonir d'injures et de plats sarcasmes un paisible philosophe, et faire d'une affaire de cervelas une question de morale publique, presque d'ordre public;

Nous sommes tentés de dire des uns, avec le Maître qu'ils honorent si étrangement : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font!... »

Et de dire aux autres : « pitres cafards, tartufes nigauds, calmez-vous donc ! quand vous vous démenez si fort dans vos saintes colères, votre farine vous tombe du visage ! »

Certes, elle ne date pas d'hier cette fantaisie inexplicable de l'esprit humain, en vertu de laquelle on fait intervenir la divinité dans des questions de pitance.

Bien des siècles avant que Moïse instituât la religion juive, les sectateurs de Brahma, dans l'Inde, s'abstenaient, avec une horreur soigneusement entretenue par leurs prêtres, de certaines viandes soi-disant impures.

Pourquoi les prêtres hindous et hébreux avaient-ils établi cette distinction et réprouvé certains aliments? Est-ce en raison de quelque considération d'hygiène ou simplement en raison de ce qu'il n'y en avait pas et par le droit divin du *quia absurdum*? On n'a jamais pu savoir.

Héritiers involontaires de ces traditions que nous ont léguées les vieux cultes et qui ne se sont modifiées que dans la forme, le fond demeurant toujours le même, n'avons-nous pas le droit de les répudier?

Que la paix soit avec ceux qui croient du fond du cœur que c'est un péché mortel de manger, à certaines dates, du saucisson de cheval, tandis qu'il est licite au même moment de se délecter d'un succulent gibier, sarcelle ou pluvier doré, par exemple, — même truffé à outrance! — Que la paix soit avec ceux qui, du fond du cœur, croient que la souveraine intelligence qui préside à l'univers se préoccupe des questions d'omelettes au lard !

Mais que ces croyants sincères nous laissent libres d'affirmer cette opinion de libres-penseurs, à savoir que : le pain qu'on a gagné honnêtement et qu'on partage avec son frère malheureux, on a le droit, sans offenser personne, pas même le bon Dieu, de le manger en tout temps à la sauce que l'on veut ou que l'on peut y mettre !

Voilà ce que nous exigeons. Rien de plus, rien de moins! Est-ce trop?...

Avez-vous vu la dernière *Carte* de M. Manier?... C'est instructif, je vous en réponds !

C'est une carte de la France où sont indiqués, par des teintes et des chiffres, les progrès de l'enseignement noir dans les diverses régions de notre territoire.

Généralement là où prédomine l'enseignement congréganiste, la moyenne de l'instruction populaire se réduit à la proportion *minimum*.

Par compensation, les crimes et délits à la charge des instituteurs y sont à la proportion *maximum*. C'est une statistique accablante pour les défenseurs du système de l'enseignement populaire par la soutane, le fouet, la semelle de corde, le sac et le piton d'un pendeur.

Il n'y a pas à discuter avec ces chiffres cruellement officiels. Aussi ne les discutera-t-on pas. Mais les fanatiques — connaisseurs ou non — du système continuent à calomnier l'enseignement laïque, qui a l'audace criminelle de vouloir former des citoyens et même — infâme scandale! — des *citoyennes* !

Dans une localité importante, voisine de Lyon — où règne cet axiome, que *rien ne doit se faire sans la soutane* — à St-Chamond, un des gros bonnets de l'endroit annonçait à une distribution de prix, l'établissement d'une bibliothèque populaire :

« Nous avons mis gratuitement dit-il, à la disposition de la jeunesse et de nos braves ouvriers une nouvelle bibliothèque contenant plus de six cents volumes des mieux choisis pour orner l'esprit, enrichir la mémoire, agrandir le cercle des connaissances professionnelles, et surtout pour former le cœur. »

La dite bibliothèque avait, il va sans dire, pour directeur et dispensateur MM. du clergé.

Or, veut-on savoir à l'aide de quels livres ces messieurs ornent l'esprit, instruisent la mémoire, etc., etc, de la population ouvrière de St-Chamond? voici un spécimen de leur catalogue :

« Mémoires de Barbe-Bleue; la Sœur Gribouille; le Père Tropic; Aventures d'une Mouche; le Cheval de Bois; les Deux Nigauds; Histoire d'une Pipe;... d'une Cervelle; l'Auberge de l'Ange Gardien; Jean qui Grogne; force Vies de Saints et Missions en tous genres. »

Fénelon n'a pas même une place dans cette collection, c'est un dangereux utopiste et quant aux œuvres de ces illustres esprits émancipateurs de l'intelligence humaine : Voltaire, Rousseau, etc., ils n'y figurent que dans de soi-disant *réfutations*, gribouillages injurieux des Zoils du camp noir.

Signes des temps! — et l'endormeur *Timothée Trimm* gagne cent mille francs par an à étaler dans les colonnes du *Petit Moniteur* ses tartines de mélasse narcotique... Signe des temps! — et le *Salut Public* nous sert à toute sauce les mystères religio-poitrinaires du bienheureux Joseph Pagnon et ne nous donne plus d'Armand Fraisse... Signe des temps!...

GUILLOT.

UNE VICTIME LYONNAISE

de la catastrophe de la place Sorbonne.

J'ai beaucoup connu autrefois M. François Rendu, notre compatriote, l'employé de M. Fontaine, à qui l'on attribue l'horrible catastrophe de la place Sorbonne, à Paris.

C'était en 1860, nous allions ensemble à La Martinière, cette utile et belle école des arts-et-métiers; notre compatibilité d'humeur et les rapports fréquents qui s'établirent entre nous ne tardèrent pas à nous faire lier d'une grande amitié.

Rendu était déjà enrégimenté chimiste; il avait, rue du Palais-de-Justice, où il demeurait alors, un

petit laboratoire soigneusement entretenu où passait la plus grande partie de ses modestes épargnes et de ses loisirs.

Je me souviens encore des heures si rapidement écoulées où, chercheurs infatigables, nous découvrions quelques précipités ou combinaisons inconnus de nous.

Alors on se regardait surpris et charmés, et nous étions heureux.

Combien de fois, descendant sur les bas-ports de la Saône, n'avons-nous pas effrayé, par des détonations, les tranquilles promeneurs !

Le but principal de nos recherches était la découverte des nouveaux mélanges détonnants : la préparation du fulmi-coton et des poudres brillantes fort dangereuses, poudres dont on ne peut se servir, et composées de chlorate de potasse, d'antimoine, etc., etc.

La jeunesse est brave; elle n'ignore pas le danger, et l'attrait de la difficulté à surmonter ou du péril à braver lui procure toujours un extrême plaisir.

Je vois encore mon pauvre ami, qui n'est plus, chargeant et bourrant févreusement des clefs forcées, puis, les cachant entre des pierres, s'approcher intrépide, une allumette à la main et y mettre le feu... La clef brisée, hachée, avait volé en éclats, et cette mitraille passait en sifflant autour de nous, fiers, émus et frissonnants.

Plus tard, cette amitié, que nous croyions éternelle, disparut peu à peu lorsque les classes furent terminées. C'est toujours ainsi que cela se passe : on se voit plus rarement, puis plus ; chacun s'en va de son côté à la recherche de la fortune; on change de pays et on s'oublie.

Depuis plusieurs années, je n'avais entendu parler de lui, lorsque, brutalement, cette épouvantable catastrophe vint me rappeler à son souvenir.

Il y aurait un long article à écrire sur ces hommes qui passent leur vie à chercher les moyens de tuer leurs semblables et de sauter, reproches à leur jeu, à la face; mais respectons un père qui pleure son enfant et qui a vu, en un jour, son bonheur et sa fortune engloutis dans un désastre !

Terrible leçon!... qui ne corrigera, hélas! aucun de ces odieux pourvoyeurs de la mort, avides d'or et cherchant, au fond des creusets, la ruine et la destruction de l'humanité !

JULES GOLLON.

AU HASARD DE LA PLUME

L'épouvantable explosion de la place de la Sorbonne est, depuis longtemps déjà, connue de toute la France; la presse quotidienne a porté partout les douloureux détails de cette horrible catastrophe; si je reviens sur ce triste sujet qui date de près de quinze jours, ce n'est pas pour en faire, aux lecteurs de l'*Avant-Garde*, un récit nouveau qui serait, forcément, une répétition de ce qui a été dit : ce que je veux, c'est déclarer la stupefaction profonde dont je n'ai pu me défendre en apprenant

Feuilleton de l'Avant-Garde.

MOUTON-DUVERNET

Roman historique et inédit, par E. D'AIGUEPERSE (1).

PROLOGUE

LA MÈRE GUY

II (suite).

Il est minuit sonné à la primatiale de Saint-Jean.

Lyon se repose de son activité journalière; les rues étroites et tortueuses, devenues désertes et obscures, sont plongées dans un silence que rien ne trouble, si ce n'est le pas de quelque piéton attardé, dont le sabot résonne sèchement au

loin sur les polyèdres ou pavés pointus de la ville.

En ce moment et hors de la cité, sur l'un des monticules qui dominent le lieu dit des *Étroits*, faisant face aux montagnes du Dauphiné, de la Savoie et de la Suisse, que terminent les Alpes; là même où les armées de la Convention établirent, sous la république, leur quartier-général; là veille un monde de conspirateurs qui apparaissent et disparaissent dans la nuit.

Les mouvements nocturnes qui s'opèrent sur ces monticules ont pour centre d'action la petite auberge du débardeur, autour de laquelle, d'heure en heure, des cris d'alerte se font entendre.

Cette auberge est éclairée à l'intérieur par un feu de sarments et une lampe à trois mèches, dont deux viennent de s'éteindre. Dans un angle du fond, à gauche, est un bahut servant de comptoir à la mère Guy; en face de ce comptoir et touchant le mur, se tient une longue table de chêne brut, à laquelle six hommes sont assis; d'autres tables, des bancs, des tabourets et une pendule dans sa caisse, garnissent la droite du logis.

Les vins du Rhône circulent sur la table occupée par les six hommes.

L'un d'eux, celui qui verse, est le père Guy, qui ne porte pas une seule fois son verre à la bouche sans boire à la santé de quelqu'un ou à la réussite de quelque chose. Il buvait depuis un mois au retour prochain de l'île d'Elbe, et les libations auxquelles il se livrait en ces circonstances n'étaient pas toujours exemptes d'inquiétude pour sa moitié.

A voir ces hommes à distance, on les eût pris pour de simples vigneron, dégustant le crû de leur cave, sans autre préoccupation que celle de satisfaire leurs palais; mais qui les eût écoutés et vus de près n'eût pu longtemps partager cet avis...

Nous sommes au 23, mes amis, dit le plus âgé des six; hier, si nos renseignements sont exacts, Paul Didier a dû débarquer à Cannes avec ton beau-frère et ta nièce, tu entends, Guy? Tout a dû se faire selon nos conventions arrêtées ici le 2 de ce mois. A cette heure, Lavalette et tous les affiliés du golfe sont réunis au caveau. Déjà ils savent probablement à quoi s'en tenir... et

si toutes les mesures ont été prises, si Beppo a pu reprendre aussitôt la mer, notre succès est assuré.

Après-demain, au plus tard, Paul Didier sera à Valence pour y déjouer les projets des royalistes et rendre compte de sa mission au général Mouton-Duvernet, qui, vous le savez, vient d'insérer officiellement le ministre de la guerre que, depuis son retour de Hongrie, où il était captif, il ne cesse de prendre part à tout ce qui peut intéresser le service du souverain.

Mais Mouton-Duvernet ne part-il pas de Grenoble cette nuit pour se rendre à Cannes? demande l'un des six.

Non, répond le premier : il ne peut partir qu'après avoir vu Paul Didier, et s'être assuré le concours du 39^e de ligne et du général Bertollaud contre les troupes demandées par le duc d'Angoulême.

Ceci n'est pas une mince besogne, observe un troisième, et je ne prévois guère comment le général Mouton, actuellement aux ordres de Louis XVIII, pourra s'éloigner de son quartier général de Valence, sans que le préfet de la

Drôme et le maréchal de camp Quiot, qui commande ce pays, n'en préviennent immédiatement le lieutenant-général comte Marchand, gouverneur de la province; et alors le diable sait ce qu'es-saiera de faire la police du roi...

Toi, reprit un quatrième, tu as toujours au présent des réflexions décourageantes pour l'avenir.

Il a raison, dit le cinquième, il faut tout prévoir.

Tout est prévu, mes amis, achève le dernier; n'est-ce pas, Alibert? demande-t-il à celui des six qui, le premier, avait pris la parole.

Alibert, ex-capitaine des grenadiers de la garde et chevalier de la Légion d'honneur, se lève à cette interpellation, et, joignant le geste à la voix, il prouve, en quelques mots simples et énergiques, que rien n'est capable de faire avorter la conjuration, si tous les conjurés, fidèles à leur serment, ont le courage réclamé par la situation où ils se trouvent.

Quant à Mouton-Duvernet, ajoute-t-il, sachez qu'il est aujourd'hui, non à Valence, mais à

(1) Lire le commencement de ce feuilleton dans le numéro 12 de l'*Avant-Garde* (14 mars) et dans les n°s suivants.

que les préparations chimiques auxquelles on se livrait, dans le laboratoire de M. Fontaine, au moment de cet affreux accident qui a failli prendre les proportions d'un désastre public, étaient destinées à la fabrication d'une torpille sous-marine de nouvelle invention.

Je ne veux pas rechercher ici ce qu'il y a de plus ou moins humanitaire dans ces travaux qui ont pour but l'accroissement de puissance destructive des engins meurtriers, *non hic est locus*; mais, ce que je puis et ce que je veux dire, c'est qu'il est vraiment surprenant et regrettable que ces travaux s'accomplissent dans nos maisons, sous nos pieds, sous nos logements, à deux pas de nos lits.

Quand on songe que, grâce à une prévoyance des plus louables, certaines professions ou certains établissements reconnus dangereux pour le repos, la santé ou la sécurité des habitants, sont exilés du sein des villes, n'a-t-on pas lieu d'être profondément étonné que ce soit justement au centre de Paris, dans un quartier populaire, à côté de la Sorbonne où ont lieu des cours publics, à côté d'un collège, que soit établi un laboratoire où l'on prépare le picrate de potasse des torpilles sous-marines? Le picrate de potasse, cette substance si effroyablement explosive que le fulminate de mercure lui-même est d'un emploi moins dangereux!

Les laboratoires de chimie, où se manipulent de semblables substances, ne devraient-ils pas être exclusivement situés dans des endroits écartés, isolés et convenablement éloignés de toute habitation?

Cette mesure, rigoureusement appliquée et observée, ne préviendrait pas le retour d'une explosion, mais combien de malheureuses victimes n'arracherait-elle pas à une mort horrible?

Ce que nous disons ici, d'autres l'ont dit avant nous; — les journaux hebdomadaires ont, sur les feuilles quotidiennes, ce désavantage de ne pouvoir arriver qu'après elles dans le steeple-chase à l'actualité; — mais ce sont de ces choses que l'on ne saurait jamais assez répéter, et, en déplorant avec nos confrères que d'aussi dangereuses usines soient tolérées au centre même des grandes villes, nous nous faisons l'écho des justes plaintes de la population.

Le Gaulois nous apprend qu'il y a, à Paris, 329 maisons vendant des produits chimiques et dont la moitié, au moins, fait commerce de produits explosibles; il en est, sans doute, de même, toutes proportions gardées, des autres grandes villes de France; n'y a-t-il pas vraiment de quoi frémir en pensant au terrible et perpétuel danger que courent tous les voisins de ces établissements?

A Paris, il est interdit — hormis pendant les jours gras — de sonner du cor, sous le prétexte parfaitement juste, d'ailleurs, que cela pourrait troubler le repos et la tranquillité des habitants; j'applaudis à cette sage mesure; mais

ne vaudrait-il pas mieux être menacé d'un hallali par jour, pendant toute sa vie, que d'avoir un dépôt de picrate de potasse sous sa chambre à coucher, pendant seulement un mois?

Il est plus que probable que, justement émue de la catastrophe de la semaine dernière, l'autorité veillera à ce que, désormais, les préparations destinées aux torpilles sous-marines soient confectionnées loin des centres habités, mais il n'en restera pas moins à déplorer qu'il ait fallu un horrible accident pour faire appliquer aux produits les plus explosibles la mesure proscriptive prise contre l'innocent cor de chasse et contre l'irritant mais peu dangereux cornet à bouquiner.

JULES PELPEL.

PHYSIOLOGIE MUSICALE

IV

LES FILS DES TROUVÈRES

(Société d'amateurs.)

Directeur : ARBARÈTE-THOLLY.

Historique.

Cette société, née en 1862, des dissidents de la Lyre Lyonnaise, n'a pas encore joué un bien grand rôle. Si elle a quelque prétention ne croyez pas que ce soit pour le chant, mais plutôt pour la manière de porter l'habit noir, sous l'enveloppe duquel on est sûr d'être admis. Point n'est besoin de connaître la musique, pourvu qu'on se présente en cravate blanche et en gilet en cœur. On se croirait ou dans un salon du faubourg St-Germain, ou dans le boudoir d'une danseuse en renom et pas du tout, les Fils des Trouvères sont tout prosaïquement des commis de fabrique jouant aux petits crevés. Il y a bien parmi eux quelques artistes, les piliers de la société entr'autres son président, mais ils sont mal à l'aise dans ce milieu qu'on pourrait appeler le demi-monde de l'art musical.

Son premier directeur, fut M. Mustache, ami de Georges Hainl et répétiteur au grand théâtre impérial. Elle avait d'abord son siège au café Sauzet, près du Jardin-des-Plantes, qu'elle n'aurait pas dû quitter. A M. Mustache, succéda M. Jules Vard, membre de l'Académie de Lyon, compositeur de talent et d'avenir, que la mort enleva prématurément. Boude-Albert, chanteur de profession et sous-chef de la société, fut président par intérim jusqu'à l'époque de la nomination de M. Alday, organiste de la Charité et sous-chef de l'Association Chorale. Après M. Alday, vint l'intérim de M. F... et enfin, M. Arbarète-Tholly, aujourd'hui directeur de la société.

États de services.

Les Fils des Trouvères n'ont figuré qu'à un concours, celui de Grenoble, où ils ne remportèrent qu'un troisième prix, qui les dégoûta pour toujours et ne les rendit pas pour cela plus modestes. Au festival de Neuville, en 1863, la société obtint un semblant de succès. Elle chanta une messe à Cuire et fut obligée de déloger sans trompette. Au concert de l'île-Barbe, sous la direction d'Adley, les mauvais plaisants laissèrent entendre que son succès fut emporté par le vent. En 1865 elle prit part au festival des Charpenne, c'est du moins grâce à ses membres que nous le savons, personne ne se souvient les y avoir entendus. Après tout, les Charpenne, c'est si haut, que leurs accents se seront dissipés dans l'espace. Au premier concert du cercle musical en 1864, elle obtint un succès de bon aloi et au dernier, en 1866, personne n'osa se décider pour elle. Elle chanta quelques messes à Villard, des messes basses, dit-on, très-basses!

— Nous le savons, dame Guy.

— Mais ce que vous ne savez pas, reprit Jeanneton, c'est que l'infâme Cormeau, lieutenant de police, est venu ce matin, avec quatre de ses agents, nous menacer, mon mari et moi, d'obtenir contre nous un mandat d'arrêt si nous ne vous déclarons pas tous, tant que vous êtes, au cabinet de M. le procureur du roi.

— Qu'avez-vous répondu?

— Qu'avais-je à répondre, si ce n'est que notre qualité d'aubergiste nous obligeait à recevoir tout le monde, et que nous ne pouvions distinguer, parmi les gens qui nous font gagner notre vie, ceux qui sont hostiles au gouvernement de Louis XVIII d'avec ceux qui lui sont dévoués.

— Et alors?

— Et alors, reprit le père Guy, Cormeau a insulté ma femme en lui disant qu'elle était une rouée, et que, si on lui avait fait la leçon, il se chargeait de la lui faire oublier par une autre dont elle aurait longtemps souvenance.

— Ainsi, je m'attends à tout de la part de ces messieurs, dit en riant Jeanneton.

Renseignements.

Les Fils des Trouvères répètent ordinairement à la mairie du premier arrondissement. Ils furent à leur aurore considérés comme des petits prodiges et ils sont devenus des petits crevés à la voix chevrotante. Ils n'ont montré qu'une fois, au premier concert du cercle musical un peu d'entraînement et de brio. Ils n'ont jamais compté plus de 25 membres et encore dans les beaux jours de la société. Parmi eux, il y a quelques bons lecteurs, le reste ne connaît pas une note, ce qui est un peu singulier pour des chanteurs. Leur répertoire est peu varié. Ils ont toujours pour pièces de résistance les chœurs appris à la Lyre Lyonnaise : *Les Voix du soir* et *l'Amour, à la gloire*. Telle est cette société, qui a consommé pas mal de directeurs et qui ne s'est jamais élevée au-dessus du médiocre.

Son directeur actuel, Arbarète Tholly, l'a relevée de bien bas, il y a mis un peu de mouvement; mais malgré la vigueur qu'il déploie et toute sa bonne volonté, il est douteux que les membres de cette société soient jamais autre chose que les Fils dégénérés des Trouvères.

A O

A dimanche : l'HARMONIE DU QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

QUATORZIÈME SORTIE EN TIRAILLEUR

On parle très-sérieusement de changer le rédacteur en chef du *Journal officiel*, qui a nom Norbert-Billard. Ledit Norbert serait remplacé par M. Garcin, directeur du journal *la France*. Au premier abord, ceci a toutes les proportions d'un quasi-événement; eh bien, non, ça ne signifie rien du tout. Que le *Grand Off.* ait pour rédacteur principal Norbert-Billard, Garcin ou Anatole Coquenpâte, ce sera toujours la feuille que vous savez. Peut-on sans rire traiter de rédacteur en chef un homme qui reçoit sa copie des Ministères, du Sénat et du Corps législatif, et qui doit insérer tout cela sans coupure. Est-il maître chez lui, l'homme qui ne peut même pas écrire en tête de sa première page la phrase sacramentelle :

« Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. »

Je ne veux dire du mal de qui que ce soit, mais si l'on tortille un peu l'humanité, on remarque d'étranges hommes et d'étranges choses.

Quand je n'ai rien à faire, je m'amuse à lire les annonces qui salissent la quatrième page des journaux; parfois, j'en ai trouvé de fort drôles, voir même de fort bêtes.

Lisez plutôt :

« Le savon de Thridace, parfumeur de S. M. l'Impératrice et Isabelle... »

Voyons, entendons-nous : quelle Isabelle? Si le parfumeur veut parler de la bouquetière du Jockey-Club, je trouve assez singulier, pour ne pas dire téméraire, qu'il accole son nom à celui de l'Impératrice. Si le parfumeur veut parler d'Isabelle d'Espagne, il aurait pu ajouter à son nom un qualificatif quelconque. S'être entendue appeler Majesté pendant fort longtemps et qu'ensuite un parfumeur, bon ou mauvais, vous nomme Isabelle tout court, c'est raide.

Autre annonce :

« Jules X..., coiffeur de dames et fleuristes. »

Entendons-nous. L'espèce humaine a toujours été divisée en trois catégories : l'homme, la femme et l'Auvergnat. M. Jules X... invente une quatrième catégorie, la fleuriste; je m'étais pourtant laissé dire et j'avais cru m'apercevoir que la fleuriste est femme par tous les bouts, oh! mais là, par tous les bouts!

630

Les femmes du monde ne se piquent pas toujours d'un savoir-vivre à toute épreuve. L'autre jour, un de nos amis, romancier fort goûté, donnait une petite soirée musicale et dansante. Il avait prié Mlle Grossi, des Italiens, de venir chanter deux ou trois morceaux d'opéra, et le soir venu il envoya un petit chroniqueur chroniquant chercher Mlle Grossi, — dans sa voiture. Par un malencontreux hasard, Mlle Grossi se trouva fort enrhumée et obligée de tenir la chambre; elle s'excusa de son mieux.

Le petit chroniqueur chroniquant remonta dans sa voiture et fit, à part lui, cette réflexion : que, s'il revenait seul, ça allait jeter un froid. Il courut chez l'une de nos artistes les plus serviables et les plus aimées, M^{me} Noble. La charmante vocalisatrice passa une robe en velours mauve, se jeta une perruque sur la tête et fouetta cocher.

C'était fort gentil de sa part, car elle ne connaissait le romancier ni d'ici ni d'à côté. Elle fut bien reçue, comme vous pensez, et débuta par une chansonnette : *le Verre de Bohême*. — Ça tient trois couplets, et, si je me souviens bien, c'est l'histoire d'un verre peint en jaune donné par un amant à sa maîtresse.

Au troisième couplet, une étrangère boit dans le verre, au nez de la maîtresse en titre; vous voyez cela d'ici. M^{me} Noble chante cela avec esprit et finesse; elle sait vous faire monter les larmes aux yeux par ces deux lignes :

Peindre un verre en jaune,
Ça devrait être défendu.

Eh bien, dans le salon de mon ami, M^{me} Noble n'eut pas de succès. Il est vrai qu'un instant après elle fut très-applaudie dans *les Cerises* et dans *la Chanson de Musette*; mais ces dames avaient le *Verre de Bohême* sur le cœur. C'est à ce point que M^{me} Noble entrant dans le salon du jeu, toutes les dames qui s'y trouvaient se retirèrent avec affectation.

Ces dames eurent tort pour trois raisons :

1° Quand on est invité à une soirée, on doit être convenable avec toutes les personnes qui s'y trouvent;

2° Quand M^{me} Noble entra dans la salle de jeu, tous les hommes s'y précipitèrent, l'entourèrent, c'est à qui lui adresserait la parole;

3° Ces dames eurent tort enfin parce que M^{me} Noble se fiche pas mal de leur dédain.

JACQUES HURET.

UN VIEUX S...

Un habitant de Beauregard, commune de Ver-taison, (Puy-de-Dôme) âgé seulement de soixante-seize printemps, vient d'épouser, en secondes noces, une jeune fille de seize ans.

Il faut vous dire que sa première femme était morte quatre mois auparavant.

Sans parler des conséquences probables — dans lesquelles je n'ai pas à mettre le nez — de cette union discordante, ne vous semble-t-il pas qu'il y a là quelque chose d'immoral que la loi devrait refuser de sanctionner?

Le calcul de la fillette — quoique ignoble — est facile à comprendre : le vieillard lui a 20,000 francs, par contrat, toute sa fortune qu'il élève à 20,000 francs environ; mais quel est le but de ce love-lace en cheveux blancs?

Evidemment, ce n'est pas dans l'espoir de créer une nombreuse lignée, destinée à perpétuer son nom.

Je n'ose envisager tous les horizons qui me sont entr'ouverts!

J'ai toujours cru que le mariage avait été institué, dans son principe, pour la reproduction de l'espèce humaine et son amélioration, puisqu'on prend quelques précautions à cet effet.

Mais que voulez-vous qu'il sorte de cet accouplement hideux?

On crie au scandale quand une jeune fille se laisse séduire, guidée en cela par son cœur seulement, et l'on tolère cette alliance monstrueuse d'un enfant à peine nubile, avec un vieillard qui a atteint la dernière limite de la décrépitude!

Tout est bien, qui finit... par devant monsieur le maire et monsieur le curé.

L'écharpe tricolore ou le goupillon peuvent-ils à ce point, tenir lieu de tout... ce qu'il faut, pour composer un ménage bien assorti sous tous les rapports?

On viendra se plaindre ensuite de la dissolution des mœurs!

J. LAZARE.

QUARTIER GÉNÉRAL

Bulletin de la Semaine

Si vous êtes passés place Impériale, vous avez sans doute remarqué comme moi deux nouveaux monuments dont la forme rappelle de très-près les colonnes qui ornent nos quais.

Et bien ce n'est pas ça. Lyon manquait de kiosques lumineux et comme nous ne devons avoir rien à envier à la capitale, avant un mois, les points les plus fréquentés de notre ville seront ornés des diis monuments dus aux bienfaits de la *Décentralisation* par l'opération de M. Fournier.

Ce n'est pas tout, après avoir établi les kiosques, il faudra trouver les kiosqueuses; là ne sera peut-être pas le difficile, mais déjà il est question de dorer une de ces cages qui figurera sur la place des Terreaux; ce sera le kiosque d'honneur.

Avais-je jolies femmes que la réputation de la Pélerine aurait empêché de dormir. Un concours sera bientôt ouvert, à l'effet de décerner l'objet en question. Une denos plus jolies cocottes est déjà sur les rangs.

C'est dans ces kiosques que viendront échouer les vertus fragiles et les cascadeuses de haut lieu; et je ne puis m'empêcher de songer à la recluse de Notre-Dame-de-Paris, qui elle du moins ne vendait pas des journaux.

M. V. Delay, ingénieur civil, a donné dimanche dernier une seconde expé-

Romans, sous prétexte d'y visiter les bords de l'Isère; que demain il mettra en activité la garde nationale de sa circonscription, et qu'après avoir écrit au ministre de la guerre qu'il prépare une résistance contre tout envahissement, il partira en poste pour Gap, où il est attendu, et de là pour le caveau Lavalette, où sa présence est nécessaire.

Très-bien! très-bien! dit-il, mais attendez un peu. La mère... ou plutôt la belle Jeanneton, qui avait écouté ce dialogue sans sourciller d'un pli, crut devoir placer son mot dans cette importante affaire.

— Il se peut, dit-elle, que tout se passe comme vous venez de le dire, et qu'alors tout soit très-bien; mais prenez garde qu'il n'en soit autrement... Vous êtes tous signalés au gouvernement du roi comme des révolutionnaires de la pire espèce, comme des factieux qui préparent le renversement du trône, l'érection de la guillotine, le massacre et le pillage des nobles et des prêtres... Cela se dit en chaire dans les églises, où le nom de l'empereur y est voué au mépris et sa personne à l'exécration des fidèles.

— Soyez sans crainte, digne et brave femme : nous sommes là, jour et nuit; et du sein de ces collines surgira la mort des royalistes avant qu'un seul cheveu ne tombe de votre tête, croyez-en le capitaine Alibert.

Et le capitaine, s'adressant à ses amis, continua de la sorte.

— Lyon, cette *Sarragosse*, ce boulevard, ce palladium de liberté, est à nous... elle se hérise de bouches à feu et de redoutes; mais ce sera pour mitrailler ses ennemis, qui sont les nôtres...

— C'est égal, nous allons avoir du fil à retordre, pensa tout haut le père Guy.

— Moins peut-être que vous ne le supposez. pensa de même l'un des six; croyez, continua-t-il, qu'un bon nombre de ceux que nous appelons royalistes, ne sont, pour la plupart, rien moins que cela : des officiers, des fonctionnaires publics, des magistrats et des juges, que je connais, raisonnent ainsi :

« Il se peut que d'un moment à l'autre Napoléon arrive environné de gloire et de terreur... si, nous montrant hostiles à son parti, nous refusons

de le servir ou de le suivre, nous sommes destitués, nous perdons nos places et la considération qu'elles nous valent...; donc il nous faut ménager les impérialistes en agissant avec eux comme si nous étions des leurs... Si, au contraire, Louis XVIII reste sur le trône et que nous soyons accusés de bonapartisme, nous prouverons facilement notre fidélité au roi par notre constance à le servir dans les emplois qu'il nous a donnés... donc il nous faut garder avec nos charges l'estime du maître qui peut nous les enlever... »

— Donc, ajouta le capitaine, nous pouvons être à peu près sûrs de tous les salariés de l'Etat.

— Oui, de tous à peu près, à commencer par le comte Defargues, chevalier des ordres de saint Jean de Jérusalem, de saint Louis, de la Légion d'Honneur, du Lys, de saint Léopold d'Autriche, maire de la ville de Lyon, membre de la chambre des députés, etc. etc...

— A ce moment un bruit sourd se fit dans le bahut...

Jeanneton se leva et l'on vit aussitôt sortir d'une trappe, donnant dans le comptoir, un jeune

homme de vingt-cinq à trente ans, coiffé à la Titus, et couvert d'une blouse de toile de lin serrée à la taille par une ceinture de cuir, à laquelle pendait un sabre à large garde et deux pistolets d'arçon.

— Eh bien, dit-il aux six hommes, l'on attend plus que vous à la grande salle des galeries.

— Nous allons descendre, dit Alibert; retournez-vous, nous vous suivons.

— Le jeune homme disparut comme une ombre, et chacun d'eux, s'apprêtant à le suivre, se tenait l'un derrière l'autre à côté du comptoir.

— Il ne restait plus à passer sous le bahut que le capitaine, donnant quelques ordres au père Guy et à sa femme, lorsque de violents coups redoublés ébranlèrent du dehors la porte de l'auberge.

— Qui va là? demanda Jeanneton.

— Ouvrez, je vous l'ordonne, au nom du roi.

(La suite au prochain numéro.)

rience de son réveil électro-léthargique, qui a cette fois parfaitement réussi.

Un jeune homme est resté une heure et demie couché dans la bière. Quand on a remonté le cercueil je m'attendais à voir un cadavre, et déjà, le docteur Chapot apprêtait son petit discours de circonstance... pas du tout, il était bien vivant, c'était la résurrection de Lazare.

Désormais, grâce à la découverte de M. Delay, on n'aura plus à craindre les inhumations précipitées. Un cordon attaché à l'un des bras du mort, avertira le concierge qu'un tel vient de se réveiller et réclame ses services. Un garçon viendra alors :

— Monsieur a sonné, dira-t-il. Et il se mettra en devoir de se rendre aux ordres de la personne.

Mais je crains bien, que la découverte de MM. Thomson et Guerne, l'Art de prolonger la vie, ne rende bientôt inutile l'appareil de M. Delay.

Une gaulariserie qui s'est passée le Jeudi-Saint dans un village aux environs de Lyon et que je dédie à A. Gouzien.

C'était dans l'église d'un village, le curé était en chaire et prêchait sur le fatal entraînement des passions. De temps en temps la bise passant à travers une fente du mur produisait un petit sifflement aigu.

Soudain, un autre sifflement non moins aigu mais plus accentué se fit entendre, et tous les paysans de se retourner vers une vieille femme qui dodelinait de la tête en écoutant le sermon du curé.

Ce dernier, attribuant sans doute ce bruit inopportuniste au vent qui passait par la fente du mur, s'interrompit au milieu de son discours et dit :

— Ne riez pas mes frères, demain, je ferai boucher le trou.

Une dame lyonnaise nous écrit pour nous demander s'il reste encore de la moustache de Capoul, et si ce chanteur envoi dans les départements. Repassez dans quelques mois, Madame, tout est promis pour le moment, il faut attendre une nouvelle moisson.

Prochainement, grande représentation dans la salle du Corps Législatif — Le dompteur Cooper entrera dans la cage — des journalistes — et se livrera avec ses bêtes aux exercices les plus périlleux — On dit même qu'il mettra sa tête dans la gueule de M. de Girardin.

A propos de M. de Girardin — je suis allé visiter samedi le marronnier du 20 Mars — Il était sans feuilles — mais en revanche — un mauvais plaisant y avait attaché le journal d'Emile — Je réclame une annonce à la quatrième page — 25 francs de récompense à celui qui rapportera la Liberté à son véritable propriétaire, M. Clément Duvernois, rédacteur en chef du Peuple.

Hector Berlioz qui vient de mourir, était plutôt un original qu'un homme d'esprit, plutôt un homme d'esprit qu'un compositeur. Wagnérien enragé, il disait en entendant les Parisiens siffler le Tannhäuser : « Sifflez bien — allez, vous serez forcés de l'applaudir un jour — » Il était plein de confiance en sa musique, bien qu'on ait dit que si les compatriotes d'Enée avaient eu sa dernière partition, les Grecs ne seraient pas restés dix ans devant Troie — A l'acte de la tempête toute la salle sifflait en chœur — et Berlioz impassible prétendait que les sifflets

stridents produisaient un véritable effet qu'il n'avait pas prévu. —

— Tu crois peut-être, dit Hyacinthe à Brasseur, que Réaumur est l'inventeur des thermomètres.

Brasseur se cramponne à la table et regarde Hyacinthe avec terreur.

— Et bien non, c'est Brutus, qui le premier apporta à Rome un terme aux maîtres.

Affreux, n'est-ce pas ?

EDOUARD NOËL.

CONCOURS DE L'AVANT-GARDE

Résultat du deuxième Tournoi

Nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs, dans notre numéro d'aujourd'hui, la chanson primée à notre deuxième tournoi.

Cette seconde passe d'armes, bien que très-brillante, n'a réuni qu'un nombre de lecteurs de beaucoup inférieur à la première. Cela, il ne faut pas se le dissimuler, à pour cause, l'obligation expresse de traiter le sujet imposé : LES RAMOLLIS, ce qui forçait les concurrents à soumettre rigoureusement les caprices de leur inspiration à cette condition du programme. Mais si la lutte a éloigné quelques combattants elle n'en a été que plus méritante.

A l'avenir, et pour donner un attrait nouveau à chacun de nos concours, nous nous proposons de multiplier les difficultés, dont nous voulons faire parcourir toute la gamme ; ce sera pour messieurs les chansonniers un stimulant de plus et un moyen infaillible pour prouver la force de leur talent et leurs facilités à se jouer des exigences du fond et de la forme.

En publiant ici la chanson primée nous croyons devoir remercier tous ceux des auteurs qui ont répondu à notre appel, et nous devons une mention toute spéciale à messieurs :

JEAN SERRE. — De l'esprit et de la couleur.

J. LAZARE. — De bien bonnes choses.

FERNAND B... — Un tour de force comme improvisation, mais...

Du courage, messieurs, vaincus aujourd'hui, vous pouvez triompher demain !

Quant à M. Debelfort, l'heureux lauréat, nous lui dirons que malgré certaine coupure une petite imperfection qui réside dans le manque d'euphonie dans la chute du vers final des couplets, le Comité du concours lui décerne néanmoins et à l'unanimité, le prix du tournoi.

En conséquence M. Debelfort recevra l'Avant-Garde à partir d'aujourd'hui, gratuitement pendant un an.

De plus un de nos bons amis, compositeur fort connu et très-estimé du public lyonnais, M. Marc Burty, composera de la musique sur les paroles de M. Debelfort, et nous espérons que très-incassamment cette chanson sera interprétée sur la scène de l'Eldorado, par un des meilleurs artistes de la troupe.

Nous aurons l'avantage d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lecteurs quand la date de cette interprétation sera fixée.

LES RAMOLLIS

Paroles de M. Louis DEBELFORT,

Musique de M. Marc BURTY.

O Béranger, épargne à nos oreilles

Ces chants d'amour, ces cris de liberté

Qu'en ton cachot, ou dans tes tendres veilles,

Tu crus noter pour la postérité.

De tels refrains étaient bons pour des hommes !

Il n'en faut pas à nos sens affaiblis ;

Panard peut seul nous charmer, nous qui sommes

Des ramollis !

Par sa nature, et ses feux, et son prisme,

Le vin français contentait à la fois

L'œil amoureux, le fier patriotisme,

Le fin palais des lions d'autrefois.

De Cambrius le faux-col et la blonde

Tout façonnés à nos goûts affadés.

Bière allemande, abreuve tout un monde

De ramollis !

— « Je ne suis point une fille à corrompre,

« Monsieur ! » disait l'Agnès des temps passés ;

Et de l'amant le cœur battait à rompre,

S'il obtenait un couple de baisers.

Mais aujourd'hui la biche par trop libre

A son chasseur commande l'hallali,

Et la curée à peine émeut la fibre

Du ramolli.

Il fut un siècle où les grandes idées

Nous transformaient sous leurs puissants moyens ;

Par elles forts, géants de cent coudees,

Nous répondions au nom de citoyens.

Mais la cascade a repris son empire,

Et sous son poids crevés, ensevelis,

En calembours nous célébrons l'an pire

Des ramollis.

AU PUBLIC

Sur ce sujet la muse chansonnière,

Jadis aimée, aurait fait cent couplets ;

Si je voulais imiter sa manière,

Je serais sûr d'obtenir des... sifflets.

Pourtant, Messieurs, je m'offre à vos attaques,

Et vous demande en termes très-polis

De n'être pas — en matière de claque —

Des ramollis.

Sans interruption l'Avant-Garde ouvre un nouveau concours sur le sujet suivant :

LES MONUMENTS DE LYON

Complainte fantaisiste et satirique.

Nous ne doutons pas que ce sujet n'aide merveilleusement la verve critique ou railleuse de ceux qui le traiteront ; et si nous osions leurs adresser une prière, elle consisterait à leur dire... De grâce, messieurs, réveillez la monotonie de notre existence locale par le plus puissant de vos éclats de rire.

Ce troisième concours sera clos le 25 avril prochain et nous en ferons connaître le résultat dans notre numéro du 2 mai.

Le Secrétaire de la Rédaction.

DU CLOU

Interim de la Vicomtesse.

Dans mon premier article, après avoir démontré d'une manière irréfutable, — du moins je le suppose, — que ce qu'on est convenu d'appeler, — par anti-thèse, — le sexe fort, a été la cause et l'objectif de la toilette féminine et du luxe que

nous sommes contraintes d'y déployer, j'ai pris envers vous, mesdames, l'engagement de prouver à messieurs nos époux qu'ils ne sont, dans la guerre qu'ils nous font, que les continuateurs et les pâles copistes de ces éternels bougonneurs de maris de tous les temps et de toutes les civilisations.

Je vous ai montré que dans les premiers temps du monde, — en s'en rapportant bien entendu au texte de la Genèse, — Eve (la vie) fut la première beauté qui se contraignit à ajouter à ses charmes naturels l'attrait nouveau d'une feuille de vigne, arrangée coquettement d'une certaine façon, afin de se donner un piquant qu'elle croyait avoir perdu.

Ce premier pas du costume a été suivi de bien d'autres ; et c'est l'histoire qui sera mon guide pour vous conduire à sa suite dans ses évolutions capricieuses à travers les âges.

Sans remonter dans la nuit des temps, sans fouiller les archives du globe, laissant de côté la Chine : Thien-hia, (ce qui est sous le ciel) qui est d'une antiquité merveilleuse : plus de 100,000 ans avant Jésus-Christ ; dédaignant m'arrêter à l'histoire fabuleuse de l'Inde et laissant dans l'oubli Babylone et Sémiramis, l'Egypte et Cléopâtre, la Grèce et ses célébrités féminines, je me contenterai de limiter mon étude à notre pays seul, à cette belle et noble France, si riche en souvenirs de toutes sortes ; elle dont le goût et l'art de se bien mettre rendent tributaires tous les peuples en donnant le ton à l'univers entier.

En prenant pour point de départ les Gaulois et pour époque quelques siècles avant Jésus-Christ, on remarque avec un certain étonnement que l'état de nudité fut le premier costume choisi par nos arrière-aïeules ; c'était assurément le plus modeste et celui qui convenait tout particulièrement à la fondation de cette société primitive, aux mœurs si chastes, et dont la candeur était l'ornement principal.

Puis sous l'inspiration d'une certaine coquetterie innée chez la femme, la première mode nationale fit son apparition ; elle consista en vêtements de peaux de bêtes. La chevelure subit également les lois du caprice ; et, comme aujourd'hui, le roux ardent eut un succès ébouriffant qui imposa cette couleur comme la seule belle et capable d'ajouter quelques agréments aux beautés du visage. On obtenait cette couleur rutilante par une lessive à l'eau de chaux ou avec une pommade composée de suif et d'une cendre ad hoc... La parfumerie était inventée.

Et voyez la rapidité de la marche de la mode : la tunique paraît ; elle est ouverte devant et laisse à découvert le haut de la poitrine, une partie du corps que nous autres femmes nous aimons tant à montrer, surtout à la lumière éblouissante des lustres du bal et quand nous lui connaissons des richesses plastiques à exhiber. Les fleurs, la pourpre et les broderies d'or et d'argent entrent en lice et le fard vient à son tour corriger ce qu'avait de trop virginale le naturel du teint. Et déjà les épigrammes sont lancées méchamment pour critiquer cette fantaisie, qui pourtant n'est au fond qu'une entente plus complète du vrai beau : Secouer les épaules de la rose sur la corolle du lys n'est-ce donc pas idéaliser la nature ?

C'est à cette époque, les III^e et IV^e siècles que le luxe naît et se développe rapidement : Les colliers, les ceintures, les anneaux, les bracelets, les pendants d'oreilles, les perles et les pierreries entrent pour beaucoup dans la toilette de nos grands mères. La tunique se modifie, elle colle au corps et en dessine les formes avec une grâce si voluptueuse qu'elle plonge nos grands pères dans les plus amoureuses rêveries qui soient susceptibles de caresser une imagination masculine.

Et voyez qui profite de ces coquettes recherches du costume : l'homme, le mari ! ce sexe masculin qui s'empare de nos trésors de beauté, même cachés, et qui a le mauvais goût d'en blâmer les ornements.

Les faux cheveux, tirés du nord, viennent compléter les attraits de la figure, et l'écume

de bière se transforme en cosmétique en même temps qu'elle sert aux ablutions qui doivent entretenir la souplesse de la peau et la blancheur du teint.

Le jaune est la couleur choisie pour le vêtement des noces ; la couleur du ménage ! comme de nos jours... Oh ! les vieilles institutions comme c'est vivace !

Quel chemin rapidement parcouru en si peu de temps : le nu dans toute sa simple vérité peu avant l'ère chrétienne et le luxe déjà lancé à toute vapeur au début de la domination romaine.

Mais voici le premier vrai combat, la première défaite que notre sexe va subir. Nous sommes au V^e siècle, sous la première race des rois Francs ; l'invasion des barbares, la dévastation, les massacres et le carnage qu'ils entraînent à leur suite firent faire une halte forcée et même une marche en arrière au luxe et à la mode, en même temps qu'ils opérèrent la fusion des races.

Les Francs, maîtres du sol, imposèrent à la Gaule leurs mœurs et leurs costumes. La simple chemise, fixée par deux ceintures, composait seule le vêtement féminin de ces temps de vandalisme ; mais notre sexe résistera ;... il a résisté, car bientôt la coquetterie rectifie la coupe de ce vêtement primitif ; mieux harmonisé avec les grâces de celle qu'il doit vêtir, il laisse à découvert le modelé des bras et les formes hémisphériques de la poitrine grâce à un heureux et persévérant retour à une mode qui, dans l'avenir, luttera énergiquement et sans cesse contre les corsages montants et autres aberrations rigoristes du goût.

Cette recule de la toilette est bientôt regagnée le terrain perdu, car un peu plus tard nous voyons les impérieuses exigences de la parure s'adresser aux tissus précieux pour leur demander la longue robe juste-au-corps, ornée de riches ceintures, dont celle des hanches est agrémentée de nœuds gracieux et de rosettes ravissantes. Ces ceintures ont leurs extrémités qui pendent jusqu'à terre, ce qui constituait dans ces temps-là comme de nos jours les « pincez-moi, jeune homme » des dames et demoiselles. La chevelure de son côté, toujours teinte, était tressée ou cordée avec des rubans aux couleurs chatoyantes qui flottaient au vent et créaient dès cette époque les coquets « suivez-moi, mon cher » du règne de Napoléon III.

Je m'arrête aux portes du VI^e siècle, car pendant sa durée messieurs les tout puissants de la barbe ont imposé à l'histoire un silence qui peut faire supposer qu'ils nous ont livré des batailles. Si ce mutisme veut dire qu'ils ont été vainqueurs, ils ne profiteront que passagèrement de leurs victoires ; et toujours, de gré ou à leur insu, notre sexe triomphera de ces maîtres-esclaves attachés au char de nos caprices, tout en se glorifiant eux-mêmes de nous posséder comme instruments de leur vanité ou la justification de leur orgueil.

VICOMTESSE DE CHAUVINVILLE.

OMBRES CHINOISES

Il y a, aux Brotteaux, un marchand de vin qui s'appelle Biron.

Savez-vous quel prénom il a donné à sa fille ?

Laure !... Parce que cela fait Laure Biron !

Le maréchal... russe causait avec un puissant personnage.

— Combien avez-vous de campagnes ? demanda ce dernier.

— Quatre.

— Quatre, vraiment, mais c'est fort beau !

— Fort beau, en effet, fit le maréchal... russe, il y en a une avec des jets d'eau,

Feuilleton de l'Avant-Garde

THÉÂTRE GUIGNOL

LE LAIT D'ANESSE

(Suite et fin.)

SCÈNE 2^e.

GUIGNOL, le PAYSAN.

LE PAYSAN.

T'ai, te végéta, Guignol, on te donc que t'a-laise.

GUIGNOL.

J'allais cheu toi, bughon.

LE PAYSAN.

Par que fare ?

GUIGNOL.

T'aurais pas là un janli borrique à me vendre ?

LE PAYSAN.

Y est tó par ta ?

GUIGNOL, se moquant du paysan.

Y gniest pas par ma ; c'est par mon borrique.

LE PAYSAN.

T'ai, Guignol, t'es un ami, te ne voles pas marchinda, et ben, par ta je te l'ou laisse par 150 francs ; ta vas tot ?

GUIGNOL.

150 francs ton borrique, ou le feu ! je t'en donne 3 francs 10 sous.

LE PAYSAN.

Et tes que to plansintes ? 3 francs 10 sous ; fais donc intention que cetta bête n'a que cinq ans.

GUIGNOL.

Y n'a que 5 ans et te me n'en demandes 150 francs ; mais, ganache, je n'en ai acheté un à Charaba y a six mois, y n' m'a coûté que 7 francs 10 sous, et il avait 28 ans.

LE PAYSAN.

28 ins, y n' valave plus rin.

GUIGNOL.

Te n' vaux donc rin, toi ?

LE PAYSAN.

Ne s'aye pas un borrique.

GUIGNOL.

Tiens, vieille catolle, je t'en lâche 30 francs.

LE PAYSAN.

Non, Guignol, n' poye pas ; tot ce que je pou faire par ta, y est de te le l'ou laisse par 120 francs ; te va tot ? (Chaque fois ils se tapent dans la main.)

GUIGNOL.

Non, ça ne va pas ; tiens ! 80 francs, ça va-t-y ?

LE PAYSAN.

Ne poye pas, sa tringulienne, m' narma voua. Je vole te l'ou vendre, t'ou vou-tu, par la pica ronde, 100 francs.

GUIGNOL.

Où l'imbécille ! te détrancanne, pauvre vieux ; je t'en donne 60 francs.

LE PAYSAN.

Te n'esse pas resouuable ; t'ai, 90 francs.

GUIGNOL.

90, non ; tiens, melon, je t'en donne septante.

LE PAYSAN.

Te n'esse pas resouuable ; ze vole te l'ou vendre 80 francs.

GUIGNOL.

Je t'en donne huitante, ça va-t-y ?

LE PAYSAN.

Quo t'esse tenasse ; mon darrie mot, 70 francs.

GUIGNOL.

Tiens, vieux tampia, nonante ; ça y est-y ?

LE PAYSAN.

Ne poye pas ; tins, mon darrie mot, l'ou darrie du darrie, 60 francs.

GUIGNOL.

Non, je peux pas : nonante, ni plus, ni moins.

LE PAYSAN.

Soixante.

GUIGNOL.

Nonante.

LE PAYSAN.

Soixante.

GUIGNOL.

No !...

LE PAYSAN.

Que ta que te dis ?

GUIGNOL.

J'e ne dis rin. (A part.) Je crois que je lui en donne plusse qui n' m'en demande ; (il compte) 3 et 3 — 27 — et 9 — septante-quatorze, — juste. (Au paysan.) Vendu.

LE PAYSAN.

Vindu, vin l'ou queri. (Ils sortent.)

SCÈNE 3^e.

MAL-ASSIT, TOITOUT, puis GUIGNOL et l'âne.

TOITOUT.

Allons ! du courage Guignol ne peut tarder à venir, je crois que je l'entends.

GUIGNOL (trainant un âne).

Hue ! hue ! oh ! le gredin ! il est vif comme la tour Pitrat.

TOITOUT.

Ha ! la belle bête.

une avec des statues magnifiques, une autre avec un vieux château gothique, la quatrième...

Le puissant personnage rit encore.

Quelqu'un me disait hier :

— C'est surtout depuis le dernier discours de M. le marquis de Piré au Corps législatif que l'on ne peut vraiment plus prendre le Piré pour un homme.

Le successeur de M^{me} veuve Cliquot vient d'écrire à Adeline Patti pour lui demander l'autorisation de donner son nom à ses vins de champagne.

On peut lire, à Perrache, cet écriteau singulier :

MADAME DURAND
sage-femme

Maison d'accouchement pour les femmes enceintes

Il y a donc des maisons d'accouchement pour les femmes qui ne sont pas enceintes ?

Un individu cité comme témoin en cour d'assises, fut appelé à son tour pour effectuer sa déposition.

— Mon ami, lui dit le président, racontez-nous comment la querelle s'est engagée.

— Voici les expressions dont s'est d'abord servi l'accusé, mon président : vous êtes un imbécile !

Le président, voyant l'auditoire rire, s'écria :

— Adressez-vous aux jurés.

Mon ami Z... fait faire son ménage par sa portière.

L'autre jour, la brave femme lui dit :

— Vous avez tort, Monsieur, de vous laver les dents comme cela, ça les déchausse.

— A ce compte, alors répartit Z..., on ne devrait pas se laver les pieds non plus ; ça les déchausse encore bien davantage.

En apprenant la mort de Lamartine, le directeur du Bureau-Exatitide, qui voit d'un mauvais œil les loteries autres que celles qu'il dirige, a dit :

— Voilà toujours Saint-Point d'écarté !

On nous écrit de Nîmes :

« La brochure : *Les Pompiers peints par eux-mêmes* est dans toutes les mains.

« On dit M. Janvier de La Motte piqué. »

On assure que toutes les femmes qui sont allées entendre les sermons du père Hyacinthe, se sont repenties.

d'y être allées.

On disait à un millionnaire de fraîche date :

— Maintenant que vous voilà riche, pourquoi ne payez-vous pas vos dettes ?

Moi, payer mes dettes ! allons donc, on dirait que la fortune m'a changé.

Une cocotte entre chez un tapissier. — Monsieur, lui dit-elle, pourriez-vous fournir un meuble de salon ? — Parfaitement !

— C'est que je ne puis pas le payer comptant ; pouvez-vous me le céder aux conditions que vous avez faites à Clotilde ?

— Clotilde !

— Oui, une grande brune, qui vous paye à tant par amant.

MARIUS GÉRARD.

Reclamation

Lyon, le 16 mars 1869.

A Monsieur Jules Frantz, directeur de l'Avant-Garde, Lyon.

Monsieur,

La physiologie de l'Union chorale, que vous avez bien voulu publier dans l'Avant-Garde de ce dernier numéro, renferme plusieurs inexactitudes qu'il est de notre devoir de rectifier.

La société ne s'est jamais appelée : *Alliance chorale*. Autorisée par l'administration, le 1^{er} août 1836, sous le titre de *Société chorale du 3^e arrondissement*, c'est en 1861 qu'elle a pris la dénomination de *Union chorale*, qu'elle porte encore aujourd'hui.

Elle n'a jamais concouru à Paris ni à Versailles.

Elle n'a jamais payé personne pour l'aider, soit dans un concert, soit dans un concours.

M. Drogue est toujours un des membres les plus zélés, mais c'est M. Fontaine qui est sous-directeur.

Voici la liste exacte des concours auxquels elle a pris part et les prix qu'elle a obtenus :

1856. Fontainebleau. 2^e division. 1^{er} prix (médaille d'or). — 1857. Melun, 1^{re} division. 1^{er} prix (médaille d'or et mention très-honorable). — 1857. Dijon. Division supérieure. 1^{er} prix (m. d'or offerte par l'empereur). — 1858. Meaux. Division supérieure. 3^e prix (m. d'argent). — 1858. Dijon. Division supérieure. Echec. — 1860. Chalon. Division supérieure. premier 2^e prix (m. de vermeil) (le premier prix supprimé). — 1861. Mâcon. Division supérieure. 1^{er} prix (m. d'or offerte par l'empereur). — 1862. Saint-Etienne. Division supérieure. 1^{er} prix (m. d'or offerte par l'empereur). — 1867. Sens. Division supérieure. 1^{er} prix (m. d'or offerte par l'impératrice). — 1868. Grenoble. Lecture à vue. 1^{re} division. 3^e prix. (m. de vermeil). — Chant. Division supérieure. 1^{er} prix (m. d'or). — Division supérieure. Prix d'honneur (couronne de vermeil).

Nous pouvons ajouter que l'Union chorale, depuis sa fondation, a versé une vingtaine de mille francs dans diverses caisses de bienfaisance.

En vous priant, Monsieur, d'insérer la présente rectification dans le prochain numéro de votre journal, nous vous présentons nos salutations les plus distinguées.

Pour les membres de l'Union chorale,
H. MURIS.

BLAGUES LOCALES

A LA LUNE DE MIEL

Maison de mariages recommandée.

M. Blagnoski offre aux familles désireuses de se débarrasser de leurs enfants, un choix des plus variés des deux sexes ne demandant pas mieux que de contribuer, dans leurs petits moyens, au malheur des personnes qui voudront bien être assez folles pour s'enlancer dans les doux nœuds du mariage.

La maison se recommande encore pour ses produits nuptiaux.

Articles de literie. — Sommiers élastiques à modérateurs, ceintures de médiane, chemises de noces hygiéniques, etc., etc.

Parfumerie. — Rouge de la pudeur,

veloutine de pêche pour peaux des deux sexes, etc., etc.

Recueilli dans la salle du musée de Lyon :

Un paysan et son fils sont en admiration devant une copie du beau groupe des Danaïdes.

— Père, qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ça ? bêta, tu vois bien que c'est le samedi saint, puisqu'on y fait de l'eau bénite.

— Ah ! tiens... Mais je ne vois pas le sel.

— Comment veux-tu le voir puisqu'il est au fond du tonneau.

Cinq missionnaires de la compagnie de Jésus qui étaient partis chez les Peaux-rouges afin de les convertir, — à l'abrutissement, — n'ont pas fait de brillantes affaires dans ce pays de sauvages ; un chef Indien les a scalpés tous les cinq et s'est trouvé, par ce fait héroïque, d'avoir cinq tignasses en guise de trophée.

Mercredi un grand radeau ayant péri en amont de Neuville, les riverains, gens très-honnêtes, se sont empressés, conformément à la loi, de porter les « tras » au bureau des objets trouvés, rue Luizerne.

Commis par deux journaillons avortés, attachés au café Isch en qualité de piliers... de ces dames :

1^{er} Avorté. — Sais-tu, toi, à quel moment ma cuisinière voit tout de travers ?

2^{me} Avorté. — Tu voudrais me faire croire que tu as une cuisinière... qui fait la cuisine !

1^{er} Avorté. — C'est lorsqu'elle fait une omelette, parce que, pour la bien faire, il faut qu'elle louches !

2^{me} Avorté. — Si c'est ton dernier mot, il est bon, il faudra l'envoyer à l'Avant-Garde.

C'est fait.

LE LANTIERD'ANNEUR.



LYON A VOL D'OISEAU

« ELDORADO : corne d'abondance, lieu de délices, petite Capoue enfin. »

Voilà Bescherelle. A Lyon nous avons changé tout cela : Disposition unique ; salubrité douteuse et commodité problématique, car enfin boire de la bière dans la cavité d'un porte-plume passe encore, mais être debout devant une tapisserie suintant l'humidité ??? Heureusement que les artistes et l'orchestre ont trouvé le moyen de faire les heures de 120 minutes...

Danseuses et dugazons,
L'attirail complet des clodoches,
Pompier, nourrice et... biberons
A quand la fin de vos bamboches ?

Soyons juste pourtant, aujourd'hui on chante.

Sans exagération aucune et les preuves à l'appui, il est mort depuis 40 ans 100 Louis XVII... au moins.

L'Amérique a fourni son contingent, l'Espagne n'a pas été stérile, quant à l'Italie, la liste est incommensurable.

Depuis le voisin de cachot de Sylvio-Pellico jusqu'à ce petit pifferaro traînant dans les rues de Naples son instrument et sa royauté, ce canard de cocagne a

été partout exploité avec plus ou moins de succès.

La France, pour couronner cet édifice avait à cœur de placer sa girouette.

Voici venir maintenant le Dauphin-Trapiste.

Ponson du Terrail n'est que de la Saint-Jean.

Tout n'est pas fini croyez-moi
Le dix-sept aura son zéro.
Ecrivons donc au bas, ma foi :
La suite au prochain numéro.

Sac à papier, je ne laisserai pas passer cette conversation du salon :

En face du dernier tableau — effet de neige — naturellement.

— Dis donc Alexandre, connais-tu Chenu.

— Je crois que c'est un patineur !

— Ah ! c'est pour ça qu'y a de la neige partout, jusque sur le nez de c'gonne là bas.

— Pardi, puisque c'est un nez fait de neige.

Ouf !!!

DE MILLE.

REVUE ANECDOTIQUE

DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE

Dans le *Globe*, une nouvelle artistique :

Deux toiles à sensation de G. Doré seront exposées au Salon de 1869 :

L'une *Rossini chrétien*, cadavre raide, sur la poitrine duquel repose une croix.

L'autre *Rossini païen*, tête illuminée, où le génie de la musique pleure sa grande création.

Lamartine n'en a pas fini avec ses maux. M. Léon Guillet, — le Gouzien de la *Presse Libre*, — lui en donne tous les jours un nouveau :

On nous conte une autre version du mot de Lamartine au sculpteur Prédault, au sujet de la décoration. A nos lecteurs de choisir :

— Je vous assure, dit Prédault, que je suis agacé de voir tous ces gens à boutonnières multicolores, qui me conduisent à chaque pas sur le boulevard, moi qui n'ai pas à ma redingote le plus petit bout de ruban.

— Eh ! mon ami, répond Lamartine, allez aux bains froids : personne n'y est décoré. — Léon Guillet.

Oyez cette histoire que raconte le *Havrais*, et dont on s'amuse beaucoup dans la petite ville de J...

La semaine dernière, un mauvais plaisant écrivit au procureur impérial de l'arrondissement pour l'avertir que la femme D... colporte la *Lanterne* de maison en maison.

Immédiatement dépêche du magistrat au brigadier de gendarmerie de J...

— Saisissez la Lanterne que la dame D... colporte le soir de maison en maison.

Or, la femme D... est la factrice des postes de la ville. Le brigadier ne s'explique pas l'ordre bizarre du chef du parquet.

Mais ce que le procureur impérial veut, gendarme le veut. Le brigadier va donc se poster à l'heure de la dernière distribution des lettres, vers huit heures du soir, sur le chemin de la factrice.

La petite ville de J... n'est pas précisément la ville des lumières. Pas même un lampion pour éclairer les rues ! La factrice fait donc sa tournée de nuit une lanterne à la main.

Le brigadier, malgré les cris et les protestations de l'honorable fonctionnaire, saisit sa lanterne et l'envoie par estafette au procureur impérial... qui l'a trouvée mauvaise.

Dans un café, on cause du rédacteur en chef d'un nouveau journal parisien ! — Paye-t-il exactement la copie, demande un journaliste ? — Je pense bien, un homme taré.

CAUSERIE THÉÂTRALE

Nous sommes en carême, et cela se voit aux Célestins, où l'on fait de maigres recettes. Au Grand-Théâtre, il ne fallait pas moins que la présence de Mme Galli-Marié pour vaincre, sur ce point, les répugnances du public lyonnais, et, certes, il n'était pas nécessaire, pour le décider, à user de cette ficelle usée, qui consiste à annoncer qu'un nombre limité de représentations, quitte à les tripler, après, si le succès répond aux espérances du directeur. Une pareille précaution était inutile. La réputation de l'artiste que M. d'Herblay nous a donné d'applaudir n'est pas seulement une réputation parisienne ou artistique ; elle est presque universelle. C'est que Mme Galli-Marié ne joue pas un rôle, elle le crée ; et l'on peut juger de ce que j'avance par la façon toute différente dont elle a chanté Rose Friquet des *Dragons*, après Juliette Borghèse, que nous étions habitués à applaudir. Ce n'est pas que je veuille dénigrer le talent de la créatrice ; bien au contraire, je n'hésite pas à le dire, je la préfère, dans ce rôle, à Mme Galli-Marié, qui a un peu trop accentué peut-être la sauvagerie de Rose.

Mais il faut lui savoir gré d'avoir rendu le rôle d'une autre façon. Mme Galli-Marié n'imitait pas, on l'imite ; la Patti et la Lucrecia qui ont joué à l'étranger la poétique *Mignon* de Götte, lui ont rendu un juste hommage, en prenant le rôle tel qu'elle l'avait créé. Il est regrettable que la troupe incomplète, ou tout au moins insulante d'Opéra-Comique ne permette pas à cette artiste de montrer sous d'autres formes son talent sympathique. Elle a créé à Paris, d'une façon très-remarquable, le page de *Lara*. Mais qui chanterait Lara à Lyon ? Ce n'est pas M. Guillet ? Je suppose. La Bohémienne de *Fior d'Aliza* nous est complètement inconnue. Voilà un oubli qui ne vous sera pas pardonné, M. d'Herblay. Enfin nous perdons l'occasion d'applaudir la piquante *Servante Maîtresse* de Pergolèse, parce que notre impresario a depuis trop longtemps laissé dormir cette charmante partition dans les cartons poudreux du théâtre.

En attendant la reprise de *Faust* au Grand-Théâtre on va nous donner aux Célestins, la *Périchole* du maestro Offenbach. C'est peut-être un peu tard pour offrir une pièce, qui n'a qu'à peu près réussi à Paris.

Il est vrai que le succès de *Séraphine* épuisé, il fallait trouver autre chose, et je doute fort que M. d'Herblay ait trouvé ce qu'il cherchait. Pourquoi monter le *Casseur de pierres*, un méchant mélodrame qui a été échouer au théâtre Beaumarchais, et cela au bénéfice d'un artiste, aimé du public, et qui ne demandait pas qu'on lui jeta une aussi grosse pierre dans son jardin. Il faut savoir gré à M. d'Herblay, de l'essai de décentralisation qu'il tente de faire à Lyon, en jouant quelques pièces du cru. L'exemple jusqu'ici a été satisfaisant, toutefois ces pièces demanderaient une étude plus sérieuse. Au bénéfice de M. Harville on donne deux petites comédies de deux auteurs lyonnais. L'une est de notre confrère et ami Capitain, dans cette pièce, M. Didier, à un rôle de Lovelace ridicule doit il doit tirer bon parti. Ce jeune artiste, laissé, jusqu'ici, je ne sais pourquoi au second plan, n'a encore joué que des bouts de rôles qu'il a su faire ressortir, tient cette fois une bonne création, et nous lui souhaitons un succès, ainsi qu'à M. Lucio, et à tous les artistes qui prêtent à notre ami le concours de leur talent.

On annonce pour l'an prochain l'engagement de M. Lhérie, comme premier ténor d'opéra-comique, tant pis, et de M. Warot, comme ténor de grand-opéra. Aurons-nous Mlle Godefroy ?

EDOUARD NOËL.

CORRESPONDANCE

Q. G. — On saura toujours la vérité assez tôt. Hélas ! Envoyez toujours.

L. DEBELFORT. — Veuillez nous envoyer votre adresse afin que le journal vous soit servi.

V. L. — Vous serez plus heureux une autre fois. Concurrez pour la complainte des monuments lyonnais, et faites en sorte que, dans chaque couplet, il y ait, soit une allusion plaisante sur la destination du monument, soit une comparaison burlesque, soit enfin une historique charge.

D. A. — Du bruit, du bruit, du bruit. Du vent, du vent, du vent.

D. M. — Du bon, du très-bon... mais enfin convenez que ça ne vaut pas encore la première insertion.

NOËL. — Envoyez-nous des petit faits locaux et distraits.

O. B. I. — Voici les élections, il y aura de l'ouvrage pour votre verve.

B...ier. — Ainsi que vous le dites, personne n'est indispensable tout le monde est utile Curieux.

Le Gérant : J.-N. CLERC.

Lyon, imprimerie JEYVAIS & BOURGEOIS, rue Mercière, 12.

MAL-ASSIT.

Rien que de voir la nourrice, ça me donne soif.

TOITOUT.

Que je vois la bête. (Il la regarde.) Ah ! grand dieu, mais il y a erreur ; c'est un âne.

GUIGNOL.

Ce n'est pas rien un cheval.

TOITOUT.

Je vous avais demandé une ânesse pour le lait.

GUIGNOL (montrant son maître).

Le laid, est ben là bas.

TOITOUT.

Vous allez changer cette bête ou vous faire rendre votre argent.

GUIGNOL (sortant avec l'âne).

Eh bin c'est bon.

MAL-ASSIT.

C'est dommage que cette ânesse soit un âne, c'était une jolie bête, docteur.

GUIGNOL (amenant le paysan).

V'la le gone.

TOITOUT.

C'est vous qui avez vendu l'animal.

LE PAYSAN.

Oua monsu, y est éia.

TOITOUT.

Nous avons demandé une ânesse et vous nous amenez un âne.

LE PAYSAN (à Guignol).

Et ta que te me ma pas demanda un âne ?

GUIGNOL.

Je t'ai demandé un âne au lait.

LE PAYSAN.

Ne me regarda pas, te la, te lon gardera.

GUIGNOL.

Te ne veux pas me le changer ?

LE PAYSAN.

Non je ne le vole pas. (Guignol le bat et le jette sur le médecin qui tombe sur Mal-Assit et qui le tue. Le paysan se sauve.)

TOITOUT.

Malheureux, vous avez tué votre maître, comme je ne veux pas avoir cette mort à me reprocher ; je vais vous dénoncer à M. le bailli. (Il sort.)

GUIGNOL.

Y n'est peut être pas bien crevé le vieux. (Il regarde Mal-Assit, lui tape sur les joues.) Voyons pipi si t'est mort dis-le ? Y ne dit rien, qui ne dit rien consent, arrive à la boutique. (Il le met sur son dos et sort.)

SCÈNE 4^e.

LE BAILLI, LE PAYSAN, puis GUIGNOL, DEUX CAVALIERS, MADELON.

LE BAILLI.

Voyons, Monsieur, de quoi s'agit-il ?

GUIGNOL.

Ah ! vous voilà, Monsieur le Bailli, je vais vous expliquer la chose. (Le paysan veut parler aussi ; le bailli crie silence ; Guignol tape le paysan, qui sort et revient avec un bâton, tape sur Guignol ; Guignol lui arrache son bâton et tape sur les deux. Le paysan se sauve. Les cavaliers arrivent, empoignent Guignol, Madelon vient avec un bâton, tape sur tout le monde ; tous se sauvent excepté Guignol, sur lequel Madelon continue de frapper. Guignol lui arrache son bâton et tape dessus et l'envoie chez lui, et dit :)

GUIGNOL.

Y faut toujours prendre les femmes par la douceur. (La toile tombe.)

D'après LAURENT-MOURGUET.
Son petit-fils : LOUIS JOSSERAND.

DEUX AFFICHES

Aussi extraordinaires que véridiques

N^o 1 (Affiche verte).

Monsieur Dégoutte de charnay Prévient le public comme il a 22 années qu'il tient des taureaux pour les vaches j'ai trouvée la manière pour les faire remplir ceula qui sont difficile à faire remplir je me charge et j'en répond pour vue quelle puisse en faire pourvu que la porture du vau ne soit pas close insi je vous dirais que notre bouchée en a tué 2 que la nature était close pour cela il n y a rien à faire mais au moi vous me payé que dans 3 moi quan on trouve les vau s'il renplit pas je vous demande rien je vous en garanti que sa ne fait pas de mal au vache.

N^o 2 (Affiche jaune).

le nommé Jean claud Dégouttes de charnay don il vous prouve par les signature et Contre des abitant des Commune qui sou venu faire couvrir leur vache qu'il avait abandonné de mené

aus Veaux de 15 à 20 fois sans production le sus n'onné ne demande 2 fois le plus pourvu quelle ne soit point close il le quarenti en ne le payant qu 1 mois apres le pressent est aprouvé par les signature des abitant de 19 Commune et par plusieurs maire des Commune environne qui son venu faire Couvrir leur vache et etant pour inutile de tous le monde et ayant un procrame du Concours de Villefranche

Nous tenons les originaux à la disposition de nos lecteurs.

DUMANET.

La sombre histoire du *Séquestré*, par Elie BERTHET, dont les scènes se passent dans notre pays, se poursuit toujours dans le *Petit Moniteur*. Une brochure contenant les 16 feuillets parus jusqu'à ce jour ne se vend que 5 centimes chez les Marchands et au Bureau, 34 rue Tupin.